



Vendre des gâteaux pour diabétiques

Par **Grinouil**, le 17/06/2020 à 22:59

Bonjour,

Je souhaite fabriquer des biscuits secs pour diabétiques et pouvoir les vendre par internet ou également par livraison. Seulement, je me pose la question de savoir si cela est possible de vendre ce genre de biscuits spécial diabétique ou s'il faut être accompagné par un diététicien ? Sinon, comment pouvoir procéder ?

En vous remerciant pour vos renseignements.

Par **Tisuisse**, le 19/06/2020 à 10:30

Bonjour,

Attention : vous touchez au domaine de la santé. Renseignez-vous auprès de votre Chambre du Commerce et d'Industrie ou auprès de la Direction Régionale de Santé.

Par **morobar**, le 20/06/2020 à 10:08

Bonjour,

Il s'agit en effet d'un complément alimentaire et les affirmations restent des allégations de

santé, sous la seule responsabilité du fabricant.

Les allégations de santé sont listées au niveau de l'Europe

https://ec.europa.eu/search/?QueryText=all%C3%A9gations+de+sant%C3%A9&op=Rechercher&swlanqoNWwa6JqPvLM2Ag-TuDU1Nh1PM3LAdJodExmiLPQpo&form_id=nexteuropa_europa_search_search_form